



CRITÈRES DE SÉLECTION CHAMPIONNATS D'EUROPE GAZIANTEP 2022 - KATA ET KUMITE

La Direction Technique Nationale a mis en place un système de sélection simple, se basant essentiellement sur les compétitions nationales et internationales ciblées par le staff des équipes de France pour les individuels. Les stages et rencontres « équipe » sont quant à elles davantage ciblés pour les équipes.

La réussite aux compétitions internationales passe par une mise en avant de la notion de « collectif ». Il ne s'agit pas uniquement d'une sélection individuelle mais de la sélection d'un groupe fort.

Dans la continuité de ce qui a été mis en place pour les Championnats du Monde seniors à Dubaï, l'ambition de la DTN sera toujours de renforcer la notion collective.

◀ EQUIPES KUMITE

Le staff des équipes de France privilégiera une sélection des membres des équipes hommes et femmes à l'issue de la phase de sélection allant du 1er décembre 2021 au 31 mars 2022. (Stages France et compétitions Equipe de France).

L'annonce de celle-ci se fera au mois de mars 2022.

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE

- Niveau général de performance affiché lors des stages France définis au cours du planning des Equipes de France. Le staff national pourra également ajouter des compétitions dites « équipes » dans ce programme.

Il est important de préciser que les parcours parallèles ne relevant pas de ce programme n'entreront pas dans ces critères. Un résultat à une autre compétition ne pourra pas être pris en compte pour cette sélection.

CRITÈRES DE SÉLECTION

La composition des équipes résidera sur la capacité des sportifs à entrer pleinement dans un projet collectif. Les niveaux d'engagement et de combativité durant les stages seront des éléments essentiels de sélection. Les athlètes doivent prouver aux sélectionneurs leur volonté de combattre en équipe par leur implication sur et en dehors du tatami.

Les sportifs seront particulièrement évalués sur les critères suivants :

- Niveaux technique et physique affichés lors des stages et compétitions ;
- Niveaux d'agressivité, de dépassement de soi et d'envie de dominer les autres ;
- Intelligence tactique ;
- Attitude et état d'esprit pendant la compétition (si elle a lieu) ;
- Respect de l'Equipe de France, de son staff, de la Fédération et de ses membres.

Les athlètes doivent remplir les qualités indispensables à la compétition dite « équipe » :

- Capacité à s'adapter aux différents profils de combattants ;
- Communication avec le coach ;
- S'intégrer à la vie de groupe ;

Tout sportif ne répondant pas aux critères susmentionnés ne pourra prétendre à une sélection par équipe.

Il est également important de préciser qu'un athlète refusant de combattre en équipe pourra se voir exclu de l'Equipe de France et, de fait, ne sera pas sélectionnable en individuel, peu importe son palmarès.

EQUIPES KATA

Le staff des Equipes de France privilégiera une sélection des membres des équipes homme et femme à l'issue de la phase de sélection allant du 1er décembre 2021 au 31 mars 2022 (Stages nationaux et compétitions Equipe de France).

L'annonce de celle-ci se fera au mois mars 2022.

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE

- Niveau général de performance aux stages Equipe de France jusqu'à la fin du mois de mars 2022.

Il est important de préciser que les parcours parallèles ne relevant pas de ce programme n'entreront pas dans ces critères. Un résultat à une autre compétition ne pourra pas être pris en compte pour cette sélection.

CRITÈRES DE SÉLECTION

La composition des équipes s'appuiera sur la capacité des sportifs à participer pleinement à un projet collectif. La constitution des équipes kata suppose de l'homogénéité athlétique et technique. L'état de forme et le niveau d'engagement durant les stages seront des éléments essentiels de sélection. Les athlètes doivent prouver aux sélectionneurs leur volonté d'entrer dans un projet équipe par leur implication sur et en dehors du tatami.

Les sportifs seront particulièrement évalués sur les critères suivants :

- Les niveaux technique et physique affichés lors des stages et en adéquation avec le niveau international ;
- L'envie et le dépassement de soi ;
- L'attitude et l'état d'esprit.

En outre, les exigences suivantes seront appréciées :

- Respect du programme et des consignes ;
- Implication dans la vie de groupe ;
- Respect de l'Equipe de France, de son staff, de la Fédération et de ses membres.

Tout sportif ne répondant pas aux critères susmentionnés ne pourra prétendre à une sélection par équipe.

Il est également important de préciser qu'un athlète refusant une sélection en équipe pourra se voir exclu de l'Equipe de France et, de fait, ne sera pas sélectionnable en individuel, peu importe son palmarès.

INDIVIDUELS KUMITE

La sélection des catégories individuelles sera faite en fonction du niveau de performance de chaque sportif au cours de la préparation.

Celle-ci débutera au mois décembre 2022 et les sélections finales seront annoncées après le Championnat de France combats seniors 2022.

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE

- Résultats au Championnat de France seniors 2022 ;
- Résultats aux Championnats du Monde Dubaï 2021 ;
- Résultats à l'Open de Paris.

La Direction Technique Nationale fixe le Championnat de France comme élément de performance prioritaire. Cependant, les performances et le niveau d'engagement lors du programme des Equipes de France seront fortement étudiés (Open de Paris, stages et compétitions internationales et nationales).

Il convient de préciser que la participation au Championnat de France est un passage obligatoire en vue d'une sélection au Championnat d'Europe. Par ailleurs, le fait de gagner le championnat de France 2022 n'assure pas automatiquement une sélection aux Championnats d'Europe 2022.

La Direction Technique Nationale pourra analyser les résultats aux compétitions du planning des équipes de France ainsi que l'engagement affiché lors des stages et/ou de mettre en place des tests match.

Tous les athlètes susceptibles d'être sélectionnés se doivent de suivre la planification du programme Equipe de France et d'en respecter les règles. La DTN pourra prendre la décision d'exclure un sportif du parcours de sélection, voire de la sélection, si elle constate un manque d'implication ou un comportement inadapté ou irrespectueux par rapport aux exigences préalablement citées (cf. Supra. Exigences équipes).

INDIVIDUELS KATA

La sélection des catégories individuelles sera faite en fonction du niveau de performance de chaque sportif au cours de la préparation. Celle-ci débutera au mois de décembre et les sélections finales seront annoncées à la suite des Championnats de France 2022.

ÉLÉMENTS PRIS EN COMPTE

- Résultats au Championnat de France seniors 2022 ;
- Résultats aux Championnats du Monde Dubaï 2021 ;
- Résultats à l'Open de Paris.

Par ailleurs, le fait de gagner le Championnat de France 2022 n'assure pas une sélection automatique aux Championnats d'Europe 2022.

La Direction Technique Nationale pourra analyser les résultats aux compétitions suivantes et de mettre en place des tests match :

- La Coupe de France seniors
- Résultats et niveau de performance durant le programme des Equipes de France (stages et compétitions)

Il convient de préciser que la participation à la coupe de France et au championnat de France 2022 sont des passages obligatoires en vue d'une sélection aux Championnats d'Europe 2022.

Tous les athlètes susceptibles d'être sélectionnés se doivent de suivre la planification du programme Equipe de France et d'en respecter les règles. La DTN pourra prendre la décision d'exclure un sportif du parcours de sélection, voire de la sélection, si elle constate un manque d'implication ou un comportement inadapté ou irrespectueux par rapport aux exigences préalablement citées (cf. Supra. Exigences équipes).